

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'OLORON-SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES**

❧❧❧

SÉANCE DU 10 AVRIL 2017

❧❧❧

Présents :

M. Daniel LACRAMPE, Premier Adjoint, Président,
M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA, Mme Dominique FOIX,
M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON,
Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoints,
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, M. Didier CASTERES,
Mme Aracéli ETCHENIQUE, M. André LABARTHE, M. Michel ADAM,
Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES, M. Jacques NAYA,
Mme Carine NAVARRO, M. David CORBIN, Mme Ing-On TORCAL,
Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT, Mme Aurélie GIRAUDON,
M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET, M. Jean-Pierre ARANJO,
M. Patrick MAILLET.

Délégations de vote :

M. Hervé LUCBEREILH donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE.
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à M. Michel ADAM.
Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à Ing-On TORCAL.
M. André VIGNOT donne pouvoir à M. Gérard ROSENTHAL.
M. Francis MARQUES donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO.
M. Bernard UTHURRY donne pouvoir à M. Jean-Etienne GAILLAT.

❧❧❧

7B - BUDGET NAVETTES URBAINES – AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT POUR L'INSTALLATION D'ABRIS BUS

Monsieur Jean-Jacques DALL'ACQUA rappelle que, par délibération en date du 20 décembre 2016, le conseil municipal a approuvé une autorisation de programme et crédits de paiement pour l'installation d'abris bus.

En 2016, les dépenses afférentes à cette opération se sont élevées à 1.080 € HT pour un montant de crédits de paiement ouvert à hauteur de 2.000 €.

Le montant du marché comprenant la fourniture et la pose de ces abris bus étant maintenant connu, il y a lieu de revoir le montant de cette autorisation de programme. Il est précisé également que ces abris bus seront équipés de poubelles.

Le coût global de cette opération est estimé à 261.880 € HT.

Il est proposé de modifier le montant de cette autorisation de programme et de fixer les crédits de paiement de la façon suivante :

**Budget Navettes Urbaines
AP 2016-01 / Opération budgétaire n° 100
Mise en place d'Abris bus**

DEPENSES

| MONTANT AP | CP 2016 | CP 2017 | CP 2018 | CP 2019 | CP 2020 |
|------------|---------|----------|----------|----------|----------|
| 261.880 € | 1.080 € | 65.200 € | 65.200 € | 65.200 € | 65.200 € |

RECETTES

| | CP 2016 | CP 2017 | CP 2018 | CP 2019 | CP 2020 |
|------------------|---------|----------|----------|----------|----------|
| Autofinancements | 1.080 € | 65.200 € | 65.200 € | 65.200 € | 65.200 € |

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, par **25 voix pour et 8 voix contre** (M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT, Mme Aurélie GIRAUDON, M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET, M. Jean-Pierre ARANJO, M. Patrick MAILLET),

- **APPROUVE** le présent rapport,
- **FIXE** le nouveau montant de l'autorisation de programme à 261.880 € HT,
- **ARRETE** les crédits de paiement tels qu'indiqués dans le tableau ci-dessus,
- **AUTORISE** le Maire à liquider et mandater les dépenses correspondantes aux crédits de paiement tels qu'arrêtés.

Ainsi délibéré à OLORON-Ste-MARIE, ledit jour 10 avril 2017.
Suivent les signatures.-

Pour le Maire empêché,
Le Premier Adjoint,

AFFICHE LE 18/04/2017



Daniel LACRAMPE



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 18/04/2017
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 18/04/2017